

N°10

Angles Magazine

Le mag de votre ville...

JUIN 2017

Fête des jardins

CENTRE BOURG Page 14

3^{ÈME} ÉDITION



Page 3 :
Accueil des nouveaux Anglois



Page 3:
Nouvelle organisation
du territoire.



Page 5 :
Finances



Pages 3 à 4
VIE MUNICIPALE

Page 5
FINANCES

Page 6
EDUCATION

Page 7
EHPAD et VIE SOCIALE

Page 8
CULTURE et COMMUNICATION

Page 9
CADRE DE VIE et ENVIRONNEMENT

Page 10
ECONOMIE

Page 11
URBANISME, VOIRIE et BATIMENT

Pages 12 à 13
ASSOCIATIONS

Page 14
RETOUR EN IMAGES

Page 15
ETAT CIVIL et TRIBUNE

Page 16
AGENDA et CONTACTS

N°10

JUIN 2016

Angles Magazine

Directeur de la publication :
Joël MONVOISIN

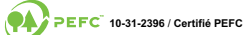
Rédactrice en chef :
Françoise JOUANE

Rédaction :
Pascale VASSEUR, Gérard BACHELET,
Frédéric RAZAT.

Crédit photos :
Mairie, Didier LENAERS, Alain DUMONTEIX,
Daniel MAQUIGNEAU

Conception et Réalisation : Aunis Création

Tirage : 1600 exemplaires



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org. Ce document a été réalisé par la Mairie d'Angles, tous droits réservés, reproduction interdite sans autorisation écrite. Angles Magazine est édité par le service Communication de la Mairie d'Angles. Distribution réalisée par les bénévoles du Service Municipal des Animations et Communication. Les informations diffusées dans ce magazine ont un caractère purement général et informatif. Elles n'ont aucune valeur de conseil professionnel ou juridique. Malgré toutes les précautions prises, il est possible que nous ayons fait des erreurs ou omissions, le cas échéant, merci de nous prévenir.

Les coordonnées de la mairie :
5, rue de la Garde - 85750 Angles
Tél. 02 51 97 52 24
Fax 02 51 97 50 73
E-mail : mairie@angles.fr
Informations ou questions sur :
www.angles.fr



ANGLES
de marais en marais...



Chères Angloises, Chers Anglois,

A l'heure où vous découvrirez ce magazine, l'été sera quasiment installé et tout aura été ou sera sur le point d'être mis en œuvre pour réserver le meilleur accueil aux touristes et aux vacanciers sans pour autant oublier les habitants de la commune :

Le fleurissement de la commune aura été renouvelé voire complété. Malheureusement, les herbes folles seront plus nombreuses que l'année passée puisque la réglementation interdit aujourd'hui l'usage des produits phytosanitaires ; il faudra nous y habituer. Aussi, j'encourage chaque habitant de la commune, qu'il soit résident principal ou secondaire, à nettoyer les abords de sa propriété en faisant usage des produits autorisés ou tout simplement de la binette !

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères (constatés majoritairement en fin de semaine) entraîneront des dépôts de plainte afin que leurs auteurs soient sanctionnés. Je rappelle que plusieurs possibilités sont offertes aux propriétaires pour permettre à leurs locataires de bénéficier de bonnes conditions d'évacuation de leurs déchets. En cas de questionnements, ils peuvent s'adresser à la communauté de communes 2, rue du Chemin de Fer à MOU-TIERS-les-MAUXFAITS (tél. 02 51 98 93 26).

Les crottes de chien, véritable fléau national et communal, feront l'objet d'une attention particulière de la part de nos policiers municipaux, notamment à proximité des campings mais pas que là ! Pour vous éviter d'avoir à payer une amende, ce qui ne fait jamais plaisir, je vous invite à éduquer votre animal préféré afin qu'il ne fasse ses besoins que lorsque vous le sortez tenu en laisse et que vous soyez muni d'un petit sac pour y recueillir ses déjections. Bien évidemment, vous ne jetterez pas ce contenant dans la nature mais vous vous ferez un devoir de le rapporter à votre domicile !

La nouvelle édition de votre magazine est aussi l'occasion de vous rappeler les sujets qui occupent actuellement vos élus et les employés communaux :

C'est ainsi qu'après la réfection des enduits de l'**Octroi** achevée fin avril 2017, les travaux du « **Point de Convivialité de la Chenillée** » viennent tout juste de se terminer. Cette installation va permettre, notamment à nos associations, d'organiser leurs brocantes avec restauration dans de meilleures conditions d'hygiène et de salubrité publique. Les familles pourront également en profiter pour organiser des fêtes de plein air (repas de famille, repas entre amis...). Les conditions d'accès pourront leur être fournies en mairie. L'inauguration de ces deux sites sera organisée prochainement avec la participation des divers partenaires financiers (Etat, Région, Département, communauté de communes, Fondation du Patrimoine, mécènes, sans oublier les généreux donateurs en ce qui concerne l'octroi).

Les **travaux de voirie à Moricq** se poursuivent selon le calendrier annoncé. Après une pause durant l'été, ils reprendront en septembre 2017 pour un achèvement fin 2018.

L'étude visant à la mise en place d'un **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** se poursuit. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été adopté en conseil municipal le 21 mars 2017 après un débat prévu par la loi. Il sera exposé à la population lors d'une réunion publique, le 16 juin 2017 à 19 h à l'Espace de la Détente.

La **station d'épuration** qui fonctionne dans les limites de ses capacités certains jours de l'été, va faire l'objet d'une nouvelle étude afin de déterminer les investissements qu'il serait souhaitable d'y envisager à brève échéance dans le but de la rendre plus performante.

La mise aux normes de **notre école publique et de notre mairie** (notamment pour permettre l'accès aux handicapés) liée à leur réhabilitation, voire leur extension, va être remise sur le chantier au cours du second semestre 2017 et ce, afin de satisfaire les promesses de campagne de la majorité municipale.

Le projet de **commune nouvelle** avance toujours avec prudence ! Le 1er juin 2017, les quatre conseils municipaux concernés (LA TRANCHE-sur-MER, SAINT-BENOIST-sur-MER, LA JONCHERE et ANGLES) ont été réunis en séminaire avec le bureau d'études chargé du dossier. Le but était que chaque élu reçoive les mêmes informations de la même personne et au même moment. Prochainement, chaque conseil municipal en débatera pour arrêter la suite à donner à ce projet. **Je tiens à préciser qu'au moment où sort ce magazine et contrairement à certaines rumeurs, aucune décision n'a été prise concernant cette éventuelle fusion de communes; je vous l'assure !**

Bon été à toutes et à tous.

Bien cordialement ■

Votre maire,
**Joël
MONVOISIN**





Changement au conseil municipal :

Le 16 février 2017, Monsieur le Sous-Préfet a accepté la démission de Mme Monique Laurent, adjointe à l'urbanisme. M. Michel Cailliez, 1er adjoint, est en charge dorénavant de cette commission.

Par délibération du conseil municipal le 21 février, M. Gérard Bachelet, ex conseiller délégué, a été promu 5ème adjoint et M. Jean-Michel Guérineau a rejoint le conseil municipal.



Infos Communauté de Communes :

Suite à la délibération du conseil communautaire du 15 février 2017, les compositions des commissions ont été votées. Les 3 délégués communautaires d'Angles siègent dans plusieurs commissions :

-M. Monvoisin : déchets ménagers, territoires (urbanisme). Administrateur de la SPL Tourisme

-M. Cailliez : développement économique, réseau et assainissement. Siège au CA de la Mission locale

-Mme Jouane : affaires sociales, affaires culturelles et équipements sportifs, communication et promotion du tourisme. Siège au CA de la Mission Locale et du Clic du Littoral

D'autres élus sont également présents dans diverses commissions :

-Mme Cros : administration générale, finances

-M. Bachelet : environnement, entretien

-Mme Congras : affaires sociales

-M. Perroy : environnement

SMAC : un nouveau service dédié aux animations et à la communication :

En début d'année, la nouvelle organisation du territoire a amené le conseil municipal à repenser l'organigramme interne.

D'un point de vue touristique, l'Office de Tourisme étant désormais rattaché administrativement à la Communauté de Communes Moutierrois Talmondaise, le conseil municipal a dû créer un service pour assurer les missions d'animation et de communication locale jusqu'à lors gérées par le Service Municipal du Tourisme. Depuis le 1er janvier 2017, Elise Lardière, anciennement salariée du Service Municipal du Tourisme, s'est vu attribuer ces nouvelles fonctions.

Magalie Penisson et Luc Menu ont été associés au regroupement et se consacrent entièrement au développement touristique du territoire.

Reconnaissance du Préfet :

M. Jean-Benoît Albertini, Préfet de Vendée, a adressé une lettre de remerciement à Mme Sandra Belair et à M. Jonathan Billaud, nos 2 agents de sécurité de la voie publique (ASVP) recrutés pour la saison d'été 2016, pour leur civisme et leur professionnalisme lors d'une interpellation le 5 Juillet dernier. En effet, la qualité et l'efficacité de leur intervention ont permis d'arrêter un cycliste, exaspéré, qui refusait d'obtempérer alors qu'il venait de renverser un jeune enfant dans le bourg de notre commune.

Accueil des nouveaux Anglois :

La cérémonie d'accueil 2017 des nouveaux Anglois, liée au forum des associations, se déroulera le 9 septembre 2017. Y seront conviés :

- les nouveaux résidents permanents inscrits sur les listes électorales entre août 2016 et août 2017.

- les personnes qui, sans avoir l'intention de devenir résidents principaux sur la commune, s'y sont installées en tant que résidents secondaires entre août 2016 et août 2017 et sous réserve de s'être fait connaître à l'accueil de la mairie avant le 20 août 2017.

Une invitation sera ensuite adressée en temps utile à toutes ces personnes.

Opération «Une naissance un arbre» :

Pour la 2^{ème} année consécutive, les familles angloises des enfants nés (ou adoptés) en 2016, recevront de la municipalité un courrier accompagné d'un coupon réponse, proposant, s'ils le souhaitent, de participer à la manifestation, « une naissance un arbre », qui aura lieu le samedi 14 octobre 2017.

Tombola sur le marché



De février à juin

Depuis début février et ce jusqu'à fin juin, les commerçants du marché hebdomadaire organisent une tombola les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois avec à la clé un panier garni de leurs produits. Mercredi 8 février a eu lieu le 1^{er} tirage de la tombola avec un panier tellement garni qu'il a été partagé entre 2 heureux gagnants.



La carte d'identité et les passeports à portée de clic !

Depuis le 1^{er} mars de nouvelles modalités d'établissement des cartes d'identité et de passeport sont entrées en vigueur. Il suffit de faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et de saisir votre état civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande vous est attribué. Vous choisissez ensuite une des mairies équipées de bornes biométriques. La mairie de Moutiers les Mauxfaits est équipée de ce nouveau dispositif et propose des rendez-vous pour éviter les files d'attente sur le site www.moutiers-les-mauxfaits.fr. Avec les pièces justificatives demandées vous vous présentez au guichet de la mairie avec votre numéro de pré-demande pour déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales. Vous retirerez ensuite votre carte d'identité ou votre passeport dans la mairie où vous aurez déposé votre demande.

Attention : les délais de délivrance s'allongent actuellement et il est prudent d'anticiper les projets de voyage plusieurs mois à l'avance précédant le départ afin d'éviter les demandes en urgence et l'incertitude d'obtenir le titre à temps.

La bourse aux jeunes bénévoles :

Vous êtes âgé de 16 à 25 ans, Vendéen et bénévole actif dans une association ? Par ces actions bénévoles essentielles pour le territoire, vous montrez l'exemple et transmettez cette culture du don. Afin de saluer votre engagement, le Département souhaite récompenser les jeunes du département qui s'investissent bénévolement en proposant une bourse qui financera une partie de votre permis de conduire ou de vos études supérieures.

Contact www.benevolat.vendee.fr



Elections présidentielles :

Retrouvez ci-dessous les résultats des 1^{er} et 2^{ème} tour pour la commune d'Angles.

Premier tour		
		Total
	Inscrit :	2 439
	Votants :	2 069
	Blancs :	32
	Nuls :	16
	Exprimés :	2 021
N°	Candidats	Total
1	Nicolas DUPONT-AIGNAN	123
2	Marine LE PEN	515
3	Emmanuel MACRON	511
4	Benoît HAMON	74
5	Nathalie ARTHAUD	8
6	Philippe POUTOU	22
7	Jacques CHEMINADE	4
8	Jean LASSALLE	13
9	Jean-Luc MÉLENCHON	307
10	François ASSELINEAU	12
11	François FILLON	432
TOTAL :		2 021
Second tour		
		Total
	Inscrit :	2 439
	Votants :	1 952
	Blancs :	187
	Nuls :	60
	Exprimés :	1 705
N°	Candidats	Total
1	Emmanuel MACRON	1 021
2	Marine LE PEN	678
TOTAL :		1 705

Informations magazine :

RAPPEL à toutes les associations anglaises ainsi qu'à nos artisans et commerçants
Ce magazine peut se faire l'écho de votre actualité et des événements que vous pouvez proposer. N'hésitez donc pas à nous contacter, sachant que vos informations devront nous parvenir **avant le 22 août 2017**, la prochaine parution d'«Angles Magazine» étant programmée pour début Octobre 2017.

Pour être informé en temps réel de la vie anglaise et selon vos intérêts, inscrivez-vous à nos newsletters :

- **Actualité de la commune** : renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet : www.angles.fr/mairie
- **Animations et bons plans** : renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet : www.tourisme.angles.fr

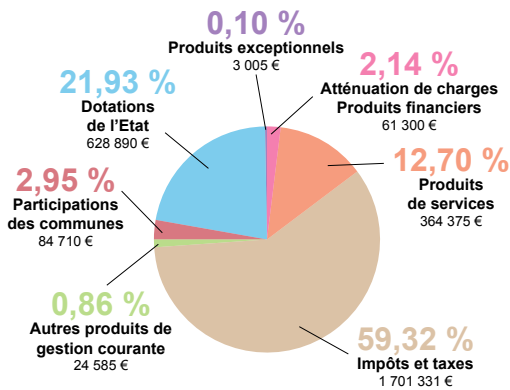
Distribution du magazine :

Nous rappelons que le bulletin municipal est distribué par les bénévoles du Service Municipal des Animations et de la Communication, uniquement aux résidents principaux inscrits en mairie. Pour les résidents secondaires, ils doivent venir le chercher en mairie. Afin de faciliter la distribution, nous vous remercions d'apposer le numéro sur votre propriété et de veiller à avoir une boîte aux lettres accessible.

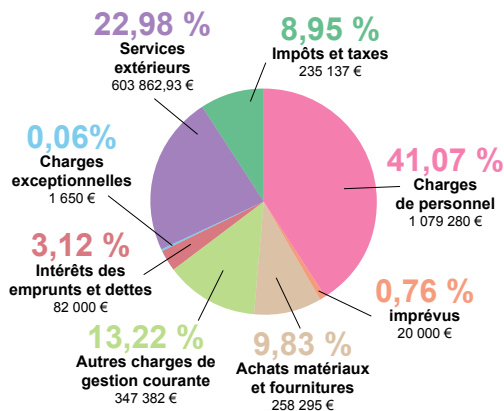


Fonctionnement :

Recettes : 2 868 196,00 €



Dépenses réelles : 2 627 606,93 €



Excédent de fonctionnement : 240 589,07 €

Endettement :
au 1^{er} janvier 2017

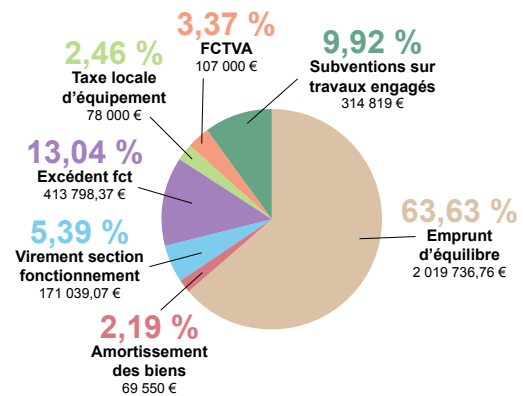
777 €
par habitant
(base 2 760 habitants)



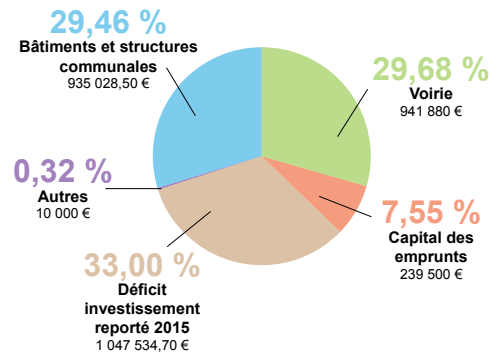
Budget détaillé sur :
www.angles.fr
rubrique «vie municipale»

Investissement :

Recettes : 3 173 943,20 €



Dépenses : 3 173 943,20 €



Principaux investissements envisagés en 2017 :

- Travaux sur le réseau d'éclairage
- Opération de point à temps
- Poursuite des travaux de voirie à Moricq
- Poursuite et fin des travaux de construction du pôle de convivialité
- Recomplètement de la signalétique
- Poursuite réfection des murs du cimetière
- Etude relative à la capacité de la station d'épuration
- Reprise des études sur le pôle Mairie/Ecole/ Restaurant scolaire
- Extension du columbarium
- Poursuite des travaux relatifs à l'accessibilité des bâtiments
- Poursuite des travaux sur la mise en place du PLU
- Acquisition terrain pour futur centre de secours Etude PLU



Les grands moments de l'école publique du Dauphin Bleu

Les portes ouvertes :

Elles ont rencontré un très beau succès, l'occasion pour les nouvelles familles de venir rencontrer les enseignantes et parcourir les locaux. Un bon et copieux petit déjeuner était aussi offert par Jacky le cuisinier de l'école.

Un moment convivial que tout le monde a apprécié !

Une chasse aux œufs à l'EHPAD Louis Crosnier :

Les enfants de la maternelle sont allés à la rencontre des résidents pour chasser les œufs en chocolat offerts par les familles. Une occasion supplémentaire pour créer des liens précieux entre les différentes générations de notre beau village !

Ce beau moment s'est conclu par une représentation des élèves au restaurant de la maison de retraite de leurs chansons apprises en classe.



La première fête du printemps :

Jeudi 6 avril à partir de 17h, les parents étaient invités à la salle de la détente pour assister à une représentation de la chorale de l'école. Toutes les enseignantes et leurs classes ont fait de ce moment un moment chaleureux et dynamique ! Ce beau spectacle s'est conclu par une vente de brochettes de bonbons que les enfants avaient confectionnées ! ■



Un nom pour le restaurant scolaire

Sur une idée des personnels du restaurant scolaire a eu lieu une consultation électorale afin de choisir un nom à ce lieu fréquenté chaque jour par plus de 240 enfants des écoles du Dauphin bleu et de Sainte Thérèse. Après une sélection par le Conseil Municipal des Enfants, le nom de «**La pause gourmande**» a été plébiscité par l'ensemble des enfants. ■

Projet jardinage à l'école Sainte Thérèse



Dans le cadre des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), l'école Sainte Thérèse a réalisé un jardinet pédagogique avec tous les élèves, de la Petite Section au CM2.

Bénédicte DEFOIS, enseignante en classes de PS1 et PS2 a orchestré le projet.

Par groupe, les enfants ont planté des herbes aromatiques (offertes par la CAVAC), qui servent à faire des jeux olfactifs et gustatifs.

Monsieur LAMBERT, le papy de Noa (CM2) et de Morgane (CP), a réalisé un magnifique hôtel à insectes et grâce à la participation des parents d'élèves, qui fournissaient une partie de la matière d'œuvre, les enfants ont participé à sa finalisation.

Il y a eu également des fleurs de plantées, jacinthes, pensées, primevères qui attireront nos petits amis les insectes.

Une inauguration officielle du jardinet sera prévue en juin précise Madame DEFOIS. ■





EHPAD

Quoi de neuf à la Maison Louis Crosnier ?

Pour la première fois, la Maison ouvre ses portes aux animaux. L'idée d'accueillir les animaux à travers un atelier d'animation a été portée par le personnel. La rencontre avec les personnes âgées est évidemment bénéfique pour les émotions véhiculées mais également pour les gestes précis et dirigés vers les animaux. Ces derniers y trouvent certainement leur plaisir, ils ne boudent pas les caresses et les câlins. Les résidents ont caressé et câliné des lapins, des cochons d'inde et des chinchillas. Ils ont préparé leur repas et même toiletté un Terre-Neuve !

RDV est pris pour une nouvelle rencontre !

NB : Les animaux ont un carnet vétérinaire et évoluent sous la direction de leur éducateur dans un cadre associatif professionnel.



Exposition Conférence à La Maison Louis Crosnier le 17 mai

« Que vois-tu quand tu me regardes ? »

La Maison Louis Crosnier a proposé une réflexion sur l'image que renvoie « le grand âge ». La conférence débat animée par Catherine Drochon avait pour support l'exposition photos de Cédric Derien réalisée avec les résidents de Champ St Père. L'évènement a été brillamment préparé par un collectif EHPADs (Angles et Champs St Père) Ecoles, Accueil de Loisirs et la commune d'Angles. En fil rouge, la journée a commencé avec les enfants de l'accueil de loisirs venus pique-niquer et jouer avec les résidents sur le thème de l'exposition. La soirée, riche en échanges, a réuni 60 personnes environ (résidents, familles, professionnels, Anglois et visiteurs). L'émotion était perceptible à la lecture de quelques poèmes et anecdotes vécues. ■



Changement de CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) :

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier bulletin, suite à la Loi NOTRe et à la fusion des Communautés de Communes du Moutierrois et du Talmondais, nous dépendons depuis le 1er Mai 2017 du **CLIC DU LITTORAL** dont la **nouvelle adresse** est la Maison de Santé des 3 Caps - 45 Rue des Frères Michelin - 85180 CHATEAU D'OLONNE. Ce service gratuit, s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et à leurs proches en recherche de solutions de maintien à domicile ou d'entrée en établissement (accueil, information et coordination). ■

Contact 02 51 21 49 10 / accueil@cliculittoral.fr - www.clicdulittoral.fr

Infos caisse d'allocations familiales et changement :

Compte tenu de la réforme territoriale et de l'impact sur notre communauté de communes, la CAF a modifié l'organisation de ses services et nos interlocuteurs changent. Pour la CAF, **notre secteur est désormais rattaché au territoire côte.**

Les travailleurs sociaux qui peuvent répondre aux familles allocataires avec enfants à charge sont basés à l'Agence des Sables d'Olonne.

- Pour l'accompagnement de la parentalité, ou dans les moments de changements familiaux (naissance, séparation, décès...) mais aussi pour des questions d'insertion sociale ou professionnelle,

Contact Référente Sonia MARTIN
02 51 20 90 31 sonia.martin@cafla-roche-yon.cnafmail.fr

- Pour les questions autour du logement, notamment en situation de dettes de loyers ou d'accession, de financement de projet d'amélioration, bilan des accessions en cas de changement de situation ou de logement non décent, le travailleur social spécialisé logement, peut accompagner les familles. ■

Contact Béatrice SUREAU
02 51 44 73 70 beatrice.sureau@cafla-roche-yon.cnafmail.fr

Info : Banque de France

Depuis le 13 mars 2017, afin d'améliorer les modalités d'accueil et de renseignement, la Banque de France a décidé de mettre en place un **accueil personnalisé et sur rendez-vous**. Pour toute demande de consultation des fichiers d'incident bancaire (FCC, FNCI, FICP), de droit au compte, dépôt de dossier de surendettement... ■

Gagnez du temps, prenez rendez-vous :

Contact Banque de France – Succursale de La Roche sur Yon
54 Boulevard Aristide Briand - 85000 La Roche sur Yon
02 51 24 24 52 - www.banque-france.fr

Aide aux victimes :

Vous, votre enfant, un proche, êtes victime de violence dans la famille, d'agression physique, psychologique et autres... accident de la route, discriminations, dégradations, vol, escroquerie, menaces... l'ADAVIP85 est une association loi 1901, habilitée par le Ministère de la Justice qui peut vous aider sans se substituer à la justice, à la police ou à la gendarmerie et ne remplace ni l'avocat, ni l'huissier. Service gratuit, entretiens confidentiels assurés par des professionnels. ■

Contact La Roche-sur-Yon 09 62 05 98 30 et 02 51 37 94 56
Les Sables d'Olonne : 02 51 23 52 63
Site : adavip85.fr



Demandez le programme !

Un air d'été souffle sur Angles et avec l'arrivée des touristes, la mairie d'Angles, les associations et les acteurs économiques locaux se plient en 4 pour proposer un programme d'animations variées pour satisfaire le plus grand nombre.

Presque toutes les semaines : concerts, fête traditionnelles, visites guidées du patrimoine, marchés, brocantes, expositions, concours de pétanque, sorties vélos, balades dans les marais...

Le programme ne pouvant être contenu sur une page, nous vous présentons à la fin du magazine municipal les temps forts de cet été. Rendez-vous au Bureau Touristique, place du Champ de Foire dès la fin juin pour découvrir le programme détaillé des animations. Bon été à Angles ! ■



Les animations estivales sont disponibles à l'office du tourisme ou sur le site internet www.angles.fr.



«Emblèmes de France, l'art au service des valeurs de la République»

Du vendredi 30 juin au mardi 4 juillet, la salle du Champ de Foire accueillera une exposition sur les emblèmes de France. Conçue par le conseil départemental, elle a pour objectif de sensibiliser sur les représentations des valeurs républicaines.

Cette exposition, à destination des scolaires mais aussi du grand public, contient 49 œuvres variées et se construit autour de 7 grandes thématiques : la devise, Marianne, la Marseillaise, le drapeau, le coq, les Grands Hommes et les grands faits.

Parmi les créations, retrouvez des œuvres célèbres comme le tableau de Lamartine repoussant le drapeau rouge devant l'Hôtel de Ville, la statue de bronze de Jules Dalou, Le Triomphe de la République ou encore le livre de Victor Hugo « Le droit et la loi », publié en 1875. ■

Exposition «Réaumur à Angles»

Qui est Réaumur ? Sa vie, ses découvertes, son lien avec Angles... seront présentés lors d'une exposition interactive, préparée par la famille Moret, Myriam Morineau et soutenue par la Mairie d'Angles et la famille de Jerphanion.

Venez découvrir Réaumur, cette figure du XVIIIème siècle, physicien et naturaliste français. ■

Exposition exceptionnelle présentée du mercredi 26 juillet au jeudi 10 août à la maison des Forges et à compter du 25 août Salle du Champ de Foire.

Fête des voisins

Vous organisez une fête des voisins ou un repas de quartier ? Le Conseil départemental de la Vendée vous propose un moyen ludique et convivial pour apprendre à se connaître et développer ses relations de voisinage. Votre voisin est-il un boute-en-train, un bricoleur ou un artiste ? Par équipe de 3, 5, ou 10 personnes, brisez la glace et découvrez qui ils sont. Une mallette du «Jeu des Voisins» est à votre disposition gratuitement dans votre commune. Venez vite la réserver auprès d'Elise Lardière au 02 51 97 56 39 au moins 1 mois avant la date de votre manifestation. ■

■ N'hésitez pas à transmettre une photo de votre journée en compagnie de la mallette à f.jouane@orange.fr. Avec votre accord, nous la publierons dans le prochain bulletin.





Aides au logement

Par délibération du Conseil Municipal du 21 février 2017, il a été décidé de reconduire le dispositif d'aides financières **dans le cadre de l'ECO PASS** et de retenir les critères du conseil départemental pour accorder l'aide communale. L'aide accordée par bénéficiaire sera de 1500€ quelle que soit la composition familiale. Parallèlement, le Département attribuera une aide forfaitaire de 1500€ subordonnée à l'octroi par la commune d'une aide d'un montant minimum de 1500€. A l'unanimité, il a été décidé d'arrêter le nombre de primes à 2 pour l'année 2017 pour l'acquisition de logements anciens construits avant le 1er janvier 1990 en vue de l'occuper au titre de résidence principale et suivie de travaux d'amélioration énergétique. **Dans le cadre du «Passport-Accession»**, il a également été décidé à l'unanimité, 1 aide de 1500€ pour l'achat d'un terrain suivi d'une construction neuve destinée à l'habitation principale.

Contact Mairie : 02 51 97 52 24.

Analyse des eaux de puits :

Le département de la Vendée met à disposition des professionnels et des particuliers un laboratoire d'analyse indépendant : le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation (LEAV). Il est le seul laboratoire du département agréé par le Ministère chargé de la santé pour le contrôle sanitaire des eaux. L'utilisation de l'eau de puits et destinée à la consommation humaine, est encadrée par un règlement sanitaire qui nécessite une déclaration en mairie accompagnée d'une analyse de la qualité de l'eau (de type P1). Le LEAV a mis en place des conditions tarifaires avantageuses pour favoriser la bonne utilisation des eaux prélevées dans le milieu naturel en garantissant leur qualité. Selon la date à laquelle les prélèvements seront déposés au laboratoire, voici l'offre tarifaire 2017 :

Analyse de type A-AP1 (frais de dossier inclus) :

Période blanche (mars et Octobre 2017)

52.53€ HT / 63.04€ TTC

Période rouge (hors période blanche)

72.45€ HT / 86.94€ TTC

Contact 02 51 24 51 51 - labo@vendee.fr

Rond-Point Georges Duval - 85021 La Roche-sur-Yon Cedex

Civisme entretien terrain :

La municipalité tient à rappeler aux propriétaires de parcelles de terrains non bâties situées à l'intérieur d'une zone d'habitation, qu'elles doivent être entretenues comme il se doit (Article L2213-25 du code général des collectivités territoriales).

Chenille processionnaire :

Lutte individuelle contre la chenille défoliatrice et urticante du pin : les particuliers qui le souhaitent, peuvent bénéficier d'un traitement individuel en s'inscrivant auprès de la Mairie de mi-juin à mi-août 2017. L'intervention sera réalisée par un technicien de la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) à partir du 1er septembre au 30 novembre 2017 à l'aide d'une turbine ou d'un pulvérisateur hyperbare (prestation payante auprès de la FDGDON)

Frelon asiatique :

Plan d'action visant à contenir la progression du frelon asiatique en Pays de Loire.

Piégeage du frelon asiatique à pattes jaunes : des pièges ont été installés sur quatre zones de la commune, susceptibles de les abriter. Le nettoyage des pièges, le comptage des captures (fondatrices et ouvrières) sont effectués tous les 15 jours, avec la collaboration d'un apiculteur de la commune, les résultats sont inscrits sur une check-list et communiqués via internet à la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Le piégeage s'effectue de début février à mai, puis de septembre à fin octobre. Il est fortement conseillé que les moyens de destruction de nids soient mis en œuvre par des professionnels qualifiés.

Contact Marc Sire : 06 62 09 54 74 - J S A-Hygiène : 06 58 30 35 19

Ragondins :

Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles sur les secteurs du G D O N (Groupement inter cantonal de Défense contre les Organismes Nuisibles) des Pays Moutierrois et Nés de la Mer : des agents régulateurs ont pour mission de suivre l'évolution des populations de ces nuisibles sur ces deux secteurs. **En 2016**, les agents régulateurs ont capturé **sur les deux secteurs** 10 168 ragondins et 2 229 rats musqués soit un **total de 12 397 captures**. **Sur le secteur d'Angles** uniquement : 2089 ragondins et 202 rats musqués soit un **total de 2291 captures contre 3152 en 2015**.

Zéro pesticide chimique, c'est mieux pour tout le monde !

Changeons notre regard sur la commune afin de respecter au mieux notre environnement et préserver la santé de tous. Depuis le 1er janvier 2017, en conformité avec la loi sur la transition énergétique, les **pesticides chimiques** ne sont plus utilisés sur les espaces publics de la commune. Tous les produits phytopharmaceutiques sont interdits à l'exception des produits de bio-contrôles, utilisables en agriculture biologique. Une gestion différente des méthodes de désherbage est appliquée. Un ensemble de solutions à utiliser seul, ou de manière associée aux méthodes alternatives comme la binette, la brosse rotative, le désherbage thermique et autre. La municipalité vous encourage comme chaque année à désherber le trottoir devant vos propriétés et pourquoi pas à fleurir les pieds de murs, comme cela a été fait au cimetière. Les professionnels en charge de l'entretien des lotissements et des espaces verts utilisent les méthodes alternatives au désherbage chimique.

Rappel de consignes de sécurité de la gendarmerie :

- voitures à fermer à clés même si elles sont à l'intérieur des propriétés
- fermer les fenêtres et portails si on travaille dans le jardin
- prendre garde aux démarcheurs, vendeurs porte à porte, faux policiers, faux employés EDF, SAUR... Ne pas hésiter à demander la présentation d'une carte professionnelle, ordre de mission ou justificatif d'intervention
- ne pas accepter les propositions de nettoyages de façades soustraités à l'eau de javel simplement et à des prix exorbitants
- ne pas ouvrir la porte mais plutôt la fenêtre de façon à demander et à voir son interlocuteur afin d'éviter une intrusion avec repérage éventuel. Si néanmoins, vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile
- ne divulguez en aucun cas l'endroit où se trouvent vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur
- ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ne vous semble pas clair. Sachez que pour tout démarchage à domicile vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tous comportements ou passages répétés vous paraissant suspects en contactant directement la brigade de gendarmerie ou la police municipale. Dans le cadre du dispositif «tranquillité vacances», en cas d'absence prolongée de votre domicile, le notifier à la Police Municipale.



Délices des sens devient l'Institut Guinot :

Le vendredi 3 mars, Lætitia, Pauline, Léa et Jessica ont réouvert leurs locaux flambant neufs aux couleurs de la marque Guinot. L'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir les prestations proposées par l'institut (épilations, soins du corps...) et la nouveauté : le bar à ongles !

Contact 2 rue de l'Avenir - ZAC La Dugeonnière 2 - 02 51 28 27 91



Domoricq, une entreprise connectée à vos besoins :

Gendarme spécialisé en sécurité informatique à la retraite à Angles, Jean-Charles Grégoire propose son expertise dans les domaines de l'informatique, de la téléphonie et de la domotique. Ainsi, il est à votre écoute pour tout dépannage, conseil, récupération de données (transfert de contacts, photos...) dans le domaine de la téléphonie et l'informatique. Par ailleurs, il est également en capacité de « rendre votre maison intelligente »...c'est le concept de la DOMOTIQUE. Grâce à des applications existantes, il pourra vous apprendre à gérer à distance, votre consommation électrique, votre chauffage, votre ventilation, vos volets ou encore surveiller votre maison !

Contact 06 06 97 35 98 - contact@domoricq.fr - www.domoricq.fr

Angles 85 histoire et patrimoine, suivez le guide !

Sous son statut de micro-entrepreneur, Cathie Sadonès se fera un plaisir de vous accompagner pour vous faire découvrir le patrimoine local (Tour de Moricq, Eglise Notre Dame des Angles, venelles...). Elle propose des visites personnalisées toute l'année pour des groupes et des individuels en-dehors des horaires proposés par la mairie. L'organisation d'excursions à la journée est également possible pour les groupes.

Contact Cathie Sadonès : 06 50 87 74 41
ou angles85patrimoine@laposte.net
www.angles85histoireetpatrimoine.emonsite.com



Collecte de déchets verts :

Depuis le mois d'avril, un nouveau service de collecte de vos déchets verts est proposé à Angles par la société Atoutvert85. Ce service payant vous permet d'éviter des allers-retours en déchetterie.

Contact 07 68 22 82 67.

Cabinet Pédicure Podologue

Caroline COTEL et Jean GASTAMBIDE, pédicures-podologues, initialement installés rue Nationale, ont transféré leur cabinet au Square Prévot.



Nouveaux horaires de la Poste d'Angles :

A compter du 5 juin, les clients de la poste seront accueillis les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, les mercredi et samedi de 9h à 12h.

Votre électricité est-elle de bonne qualité ?

Le SyDEV, propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité, assure le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée, pour le compte des communes vendéennes.

Si vous constatez chez vous des variations de la tension électrique et/ou de l'intensité de l'éclairage, un équipement électrique ou électronique moins performant ou s'arrêtant de fonctionner, nous vous invitons à nous le signaler par mail à : controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr

Votre demande sera analysée et, le cas échéant, le SyDEV posera gratuitement un enregistreur de tension sur votre installation électrique. Cette action permettra de détecter les besoins de travaux de renforcement du réseau réalisés sans participation financière pour vous ou votre commune.

À VOS AGENDAS :

RDV

FoirExpo les 24 et 25 juin 2017

Clos du Champ de Foire

23 artisans, commerçants et agriculteurs vous présenteront leurs nouveautés.

Nombreuses animations gratuites autour du développement durable et des nouvelles technologies.



Caducité du plan d'occupation des sols (POS) :

Le plan d'occupation des sols ayant été rendu caduc en application de l'article 135 de la loi ALUR à compter du 27 mars 2017, les dispositions du règlement national d'urbanisme (RNU) sont de nouveau applicables sur le territoire de la Commune d'Angles.

Cimetière :

Il a été constaté qu'un certain nombre de concessions perpétuelles n'était plus entretenu par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour mettre un terme à cette situation et ce, conformément à la loi. La liste des concessions visée par cette procédure sera affichée aux panneaux d'affichage au cimetière et à la mairie. Dès que cette procédure entrera en vigueur, un article paraîtra dans la presse locale et une information sera diffusée sur le site de la commune et sur le panneau lumineux. Puis un panneau avec la mention «concession en état d'abandon» sera apposé sur chacune des concessions concernées.

Agrandissement du Columbarium :

L'année 2017 verra l'installation de deux nouvelles colonnes de douze cases chacune. La mise en place de quinze cavurnes par anticipation a également été décidée afin de préserver la voirie de notre cimetière et améliorer l'esthétique des lieux.

CAUE

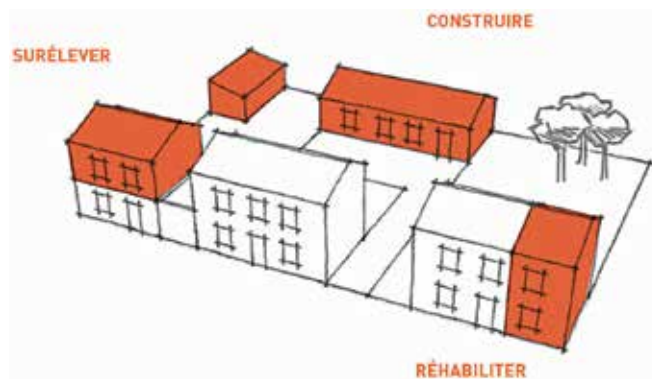
Avis d'architecte gratuit sur votre projet de construction ou de rénovation :

Le CAUE (Conseil en architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée) est un organisme départemental de conseil et d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de **conseiller gratuitement** les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets. Une permanence est organisée sur rendez-vous dans les locaux de la Communauté de Communes Moutierrois Talmondais 2 Rue du Chemin de Fer 85540 Moutiers les Mauxfaits.

Contact Marie-Laure Bellicaud architecte consultant du CAUE.

Tel. 06 75 37 63 02 - mail : marie-laure.bellicaud@caue85.com

Lien internet : <http://www.caue85.com/rencontrez-un-de-nos-architectes/>



VOIRIE - BATIMENT



Moricq :

Après de longs mois de travaux, l'aménagement des rues Sainte Anne, Marcel Lebois et du Port de Moricq, arrive à terme. La date de réouverture prévue avant fin juin 2017 sera respectée. Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur patience. A partir de septembre 2017, nous poursuivrons les travaux par les effacements de réseaux route de Moricq et rue du Clos Boisson, et nous finirons par l'aménagement de ces rues et de la rue G. Clemenceau.



Octroi :

La rénovation de l'octroi s'achève, il reste à réaliser le parking PMR (Personne à Mobilité Réduite) afin de faciliter les visites.

Nous remercions nos sponsors et financeurs.

Au Fil d'Angles

L'année 2016-2017 se termine. Elle a été dense en activités: décorations pour le repas des aînés, participation au marché de Noël, visites de plusieurs salons pour y trouver des nouveautés en tissus et modèles.

Nous travaillons avec ardeur pour vous présenter notre exposition qui se tiendra du jeudi après-midi 27 juillet 2017 au mercredi 09 août 2017 à la salle d'exposition de l'Office de Tourisme.

Venez nombreux découvrir nos travaux, les membres de l'association vous y accueilleront avec plaisir. ■

Contact Annie VANTHUYNE - 02 51 28 99 42



Les Baleinières du Lay



À fin de remercier nos sponsors pour leur soutien nous avons organisé une soirée dînatoire musicale qui fût bien appréciée par tous les participants.

La soirée à également été marquée par la présentation de notre bateau «Cœur de Cossons» enfin restauré après plusieurs années de travaux.

Calendrier des courses et des animations :

Venez nous supporter !!!

21/05/2017 : Lac de XANTON-CHASSENON

25/06/2017 : SAINT-BENOIST-SUR-MER

02/07/2017 : Raid L'ILE D'YEU – SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

23/07/2017 : BREM-SUR-MER

09/09/2017 : LES SABLES D'OLONNE – La Grande Bordée

Mais aussi : MAREUIL SUR LAY ET LA TRANCHE SUR MER (en cours de finalisation).

Venez faire un essai ! ■

Contact Les Baleinières du Lay :

PENICHON Christopher : c.penichon@gmail.com - 06 42 45 56 95

ou RAZAT Frédéric : fa.razat@wanadoo.fr - 06 33 78 99 53

site internet: <http://baleinieredulay.e-monsite.com>



La Chanterelle Angloise



Tous les lundis après-midi la Chorale se regroupe afin de passer un bon moment pour nos répétitions. Hélas, fin janvier 2017, le décès de Bernard Desmurger nous a beaucoup affectés. Il faisait partie du bureau et prenait beaucoup de plaisir dans notre groupe. Début mai, Andrée Lacoste, une autre compagne de chant nous a également quittés. Depuis septembre 2016, Jean Paul Cossard est notre musicien. En binôme avec Michelle, notre chef de chœur, ils adaptent certains chants pour deux pupitres. Nous restons dans l'objectif de faire 2 concerts par an, un à Noël (au profit du Téléthon) et un au printemps qui, cette année a eu lieu le 7 mai, (au profit de la recherche pour le cancer).

A la demande de l'EHPAD d'Angles, nous allons chanter avec les résidents, de même à Avrillé. Un concert supplémentaire a été donné à Champ Saint Père au profit de l'association RETINA, avec quatre autres chorales voisines. Nous sommes aussi présents à la fête de la musique en juin. L'UNC nous invite à participer aux fêtes patriotiques au cours de l'année. Au mois de juillet, avec 3 autres associations, nous participerons à la brocante de la solidarité. D'année en année nos projets restent similaires. ■

Contact

Présidente : Denise LACHAMBRE - denise.lachambre@wanadoo.fr

Secrétaire : Paule GUSTON - mpguston@gmx.fr

Chef de chœur : Michelle - roger.morin0964@orange.fr

Le Club de l'Amitié



Le Club de l'amitié se réunit tous les mercredis après-midi de 14 à 18 heures à la salle de l'amitié pour des parties de belote et de tarot ainsi que divers jeux de société.

Le club sera fermé aux mois de juillet et août et l'assemblée générale aura lieu cette année le 22 novembre suivie d'un repas. Le bureau se compose de Marie-Claude Naud, Présidente ; Reine Plaideau, Présidente d'honneur ; Patrick Clermont, Secrétaire ; Monique Janssens, Trésorière et André Potet, Secrétaire adjoint et Trésorier adjoint. ■

Contact Marie-Claude Naud 02 51 97 59 82.



Peindre à Angles

Prochaine exposition : Du jeudi 6 au mercredi 12 juillet. Venez nombreux découvrir de nouvelles œuvres.

FETE des PEINTRES et des SCULPTEURS : MARDI 1^{er} AOUT
Cette année l'invité d'honneur qui sera présenté dans la nef de l'église sera JAMES GABORIT, sculpteur sur bois et métaux. Une soixantaine d'artistes réaliseront des œuvres dans le centre bourg pour le plaisir de tous.

Exposition-vente de tableaux au profit de l'Octroi :

Au total 8 tableaux ont été vendus pour la somme de 395€ grâce à l'initiative des membres de l'association. Durant 3 mois de fin janvier au 9 avril, ils ont offert des tableaux qui ont été mis en vente dans le seul but de contribuer au financement des travaux de réfection des enduits de l'Octroi. Le Maire et son équipe tiennent à souligner ce bel engagement de leur part. ■



QI GONG-TAI CHI

L'Association Qi Gong-Tai chi Angles a tenu à célébrer à sa façon le Nouvel An Chinois (Année du Coq) en participant à la soirée organisée à cette occasion, depuis plusieurs années, par l'Entente Fautaise au Casino de la Faute ; c'est l'occasion, pour les adhérents des 2 clubs et de leurs amis de partager un repas d'inspiration asiatique et de mettre en application quelques exercices qui leur ont été enseignés : un peu de qi gong, un peu de tai chi, un peu d'éventail, sans oublier la sortie du terrible Dragon symbole des fêtes chinoises ! Nos adhérents ont apparemment apprécié ce moment de convivialité qui s'est achevé sur une séance "dancing" un peu plus débridée... ■



Syndicat de Chasse d'Angles

C'est par une belle journée en ce début de printemps, que plus de 50 enfants en classe de CM1 et CM2 de l'école publique et privée de la commune, ont pu découvrir grâce à la société de chasse d'Angles les oiseaux d'eau en stationnement sur la réserve de Saint Denis du Payré, ce haut lieu d'hivernage des oiseaux d'eau est une halte migratoire pour de nombreux canards comme les sarcelles d'hiver, le canard souchet, le canard pilet...mais aussi pour les barges à queues noires ainsi que les oies cendrées qui nichent parfois sur les lieux. L'observatoire étant au milieu du plan d'eau les enfants ont pu observer grâce à des longues vues la multitude d'espèces qui séjournent sur les lieux, une partie plus pédagogique était ensuite proposée dans les locaux de la réserve, avec un questionnaire sur les oiseaux ainsi que sur les espèces animales et végétales qui constituent l'inventaire du marais qui nous entoure.

Une sortie encore très pédagogique qui a fait le plaisir des jeunes et des moins jeunes accompagnants, après une bonne collation offerte par la société de chasse il a fallu reprendre les bus avec comme chauffeur Alain, Ulysse, et Jean-Luc qui avait repris du service pour cette occasion, un grand merci à la Municipalité pour la mise à disposition des bus et au garage Renault d'Angles pour son geste commercial concernant la location du minibus loué par la société.

Une sortie scolaire qui sera la dernière pour certains élèves qui rentrent au collège l'année prochaine mais avec qui nous avons pris plaisir depuis plus de quatre années à faire découvrir le monde du marais, nous poursuivrons dans cette démarche le plus longtemps possible, nous avons aussi un rôle à jouer, la preuve en est faite, je tiens aussi à remercier plus particulièrement l'équipe enseignante, qui participe bien volontiers à ces sorties, merci à eux et aux bénévoles une fois de plus.

Les grandes dates à retenir : 10 juin repas des chasseurs à la tour de Morigq, 05 Août sardinade et bal populaire à la tour de Morigq, 11 Août délivrance des cartes de chasse au Petit casino à Morigq. ■

Contact [Le Président Pierre Perroy](#)



ERRATUM : ADMR

L'ADMR - Services d'aides ménagères et d'aides familiales à domicile vous informe de ses horaires de permanence au local situé 5 rue de l'Avenir - ZAC la Dugeonnière :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00, ouvert également le jeudi de 13h30 à 17h00. ■



Un après-midi jeux de société sous la pluie !

Dimanche 5 février

Une centaine de personnes, principalement des familles ou des groupes d'amis, se sont réunis pour un après-midi jeux de société «nouvelles générations» en compagnie des Tables d'Olonne. ■



Les écoles invitées à un concert au théâtre

Lundi 6 février

Dans le cadre de ses actions d'éducation artistique, le département de la Vendée organise chaque année des concerts éducatifs. Cette année, Angles a eu l'honneur d'accueillir un Quintette à Vent dont le spectacle mêlait tableaux et musique. ■



Chant'appart, 2 concerts de grande qualité

Samedi 18 mars

C'était la première année qu'Angles accueillait ce festival dont l'objectif est de promouvoir la chanson française. Dans un esprit convivial et chaleureux, une cinquantaine de spectateurs ont pu apprécier 2 artistes de la nouvelle scène française : Le Syndrôme du Chat et Barbara Weldens. ■



Cérémonie citoyenneté

Samedi 1^{er} avril

Une cérémonie citoyenneté s'est déroulée dans la salle du conseil municipal. Plusieurs jeunes volontaires qui se sont inscrits sur les listes électorales se sont vu remettre leur carte d'électeur par des élus représentant Monsieur le Maire indisponible. ■



Une fête des jardins sous le soleil !



Dimanche 9 avril

Météo estivale pour la troisième édition de la fête des jardins où 26 exposants spécialisés dans la vente de plantes et le conseil en aménagement de jardins ont pris place au cœur du centre bourg. Un rendez-vous conforté par la présence de nombreux visiteurs, environ 2500 personnes, qui ont pu apprécier les animations mises en place cette année en partenariat avec la communauté de communes Moutierrois Talmondais, l'ADEME et Trivalais. ■

Exposition-recrutement des Sapeurs-Pompiers à la Place du Champ de Foire

Du 15 au 17 avril

Le centre de secours d'ANGLES a organisé du 15 au 17 avril, un week-end découverte et recrutement. Cette première édition a été un succès (environ 290 visiteurs). Cela a permis à la population de rencontrer les sapeurs-pompiers intervenant sur le secteur mais aussi de découvrir les véhicules ainsi que le matériel d'intervention. Les enfants (et même les grands !) ont pu se mettre dans la peau d'un mini pompier en manipulant la lance à incendie et porter le fameux casque, l'occasion pour certains d'avoir trouvé leur future vocation. Les plus anciens ont pu se rappeler quelques souvenirs grâce à la présence d'un véhicule avec sa motopompe (Citroën FI pour les connaisseurs) ainsi qu'une pompe à bras prêtée par la commune de St Benoist sur Mer. Pour ceux qui auraient raté ce week-end, n'hésitez pas à passer à la caserne, les sapeurs-pompiers vous accueilleront avec plaisir. Pour information, les casernes voisines recrutent également. ■





MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés...

15/04/17

**CHARNEAU Joseph et
BRAULT Lydie**
21 Rue Pierre et Marie Currie

NAISSANCES

Erratum Etat civil - bulletin municipal n°9 - février 2017 avec toutes nos excuses :

16/09/16

LEBOURCQ Keran
34 Route de Moricq

25/09/16

LELEUX Shaïny
12 Rue Pierre et Marie Currie

03/11/16

**CASSIN DELLENBACH
Romane**
12 Rue des Caves

Toutes nos félicitations aux heureux parents de...

17/02/17

**CHARRIER DELICOURT
Camille**
4 Rue du Puits Gaillard

22/02/17

**GOUJON PENICHON
Clothilde**
23 Route de la Cigogne

30/03/17

RODRIGUES Nina
4 rés. La Laiterie
Rte de Longeville

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles.

06/01/17

LE BRUN Gérard
12 Impasse des Blanchards

08/01/17

GORGE Jean-Marie
26 Rue de la Voûte

17/01/17

DAVIET Germaine
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

22/01/17

MENARD Marcel
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

22/01/17

MOYON Pierre
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

23/01/17

DESMURGER Bernard
7 Route de la Dugeonnière

27/01/17

BAREIL Marcelle
2 Route des Conches

27/01/17

MORNET Jacqueline
6 Rue des Choreaux

27/01/17

LEBEAU Anna
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

30/01/17

CHAVANNE Yvonne
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

01/02/17

BOISSEAU Marguerite
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

03/02/17

PISON Dominique
3 Impasse du Pouët Doux

08/02/17

GRARD Anna
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

09/02/17

PASQUALI Estelle
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

10/02/17

DUVEY Liliane
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

11/02/17

SOURIS Paul
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

16/02/17

SIRE Marc
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

03/03/17

DURANDET Hélène
10 Rue Nationale

09/03/17

LOISON Simonne
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

09/03/17

GIRAULT Paulette
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

12/03/17

ORIEUX Colette
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

15/03/17

BERNARD Jean-Claude
10 Rue de la Moulinette

17/03/17

BOISSEAU René
1 Route de la Tranche-Sur-Mer
EHPAD Louis Crosnier

26/03/17

SUREAU Christiane
2 Bis Rue Nationale

26/03/17

PIERRON Robert
8 Impasse du Pied Boti

31/03/17

SAINTON Louise
3 Rue du 8 Mai 1945

03/04/17

DUPUY Nicole
14 Rue du Général de Gaulle

06/04/17

RAMONET Gabriel
26 Rue du Champ Guérin

08/04/17

GIRAUD Anne
4 Rue Git le Coeur
75006 Paris

11/04/17

LACOSTE Jacques
6 Allée du Fermy

19/04/17

PERCOT Edith
EHPAD Louis Crosnier

TRIBUNE

EXPRESSION LIBRE

Angles l'Avenir Ensemble

1. **Commune nouvelle** : Le 09 février 2016, l'**unique prestataire présenté** aux quatre conseils municipaux est retenu avec pour mission de réaliser son analyse dans un délai de trois mois. Lors du conseil municipal du 21 février dernier, vos élus « Angles l'Avenir Ensemble » réitéraient leur volonté que soient mis à disposition des membres du conseil municipal les résultats du diagnostic notamment financier. **Résultats communiqués par le bureau d'études aux maires en décembre**. Depuis nous sommes toujours en attente de cette analyse d'un budget de 18 180 € sans les options... Face à cette rétention d'informations deux dates sont avancées, la première concerne la **date butoir du 01 octobre** pour acter la commune nouvelle, la seconde correspond au **01 janvier prochain** pour l'officialisation de cette nouvelle commune... Est-il nécessaire de rappeler que l'ensemble de vos conseillers municipaux n'a, à aucun moment, été élu pour ce projet **très éloigné des intérêts de la population anglaise**... De nouveau, ce billet est l'occasion d'exiger la tenue de **réunions publiques** pour informer en toute objectivité les Anglois et les Angloises, mais aussi la tenue d'une **consultation** de la population anglaise, seule responsable de son avenir... **Votre conseil municipal** ne pourra pas dire « On ne savait pas », **lui seul a le pouvoir de valider ou non ce projet irréversible** (en cas de rejet du projet une consultation de la population devra être réalisée). D'autant plus que la commune nouvelle **n'est en aucun cas liée à une obligation** d'ordre législative... Nous restons à votre disposition...

2. **Budget 2017** : Vos élus « Angles l'Avenir Ensemble » se sont **abstenus sur le vote du budget 2017**. En effet, nous ne partageons pas certaines priorités affichées ainsi que certaines incohérences. Quant au projet de « l'école de demain », il est évident qu'il reste dans les placards. Quid de l'**étude déjà réalisée** (début 2013 - budget 15 000€) alors qu'une nouvelle étude est budgétisée (20 000€) ? Par ailleurs, à ce jour, notre école publique **reste inaccessible** aux enfants et adultes à mobilité réduite et dont les travaux ADAP devraient débuter en 2019. **Que de doublons** avec l'argent des contribuables...

Sophie Grégoire et Bruno Sujévic

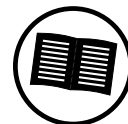
Contact Retrouvez nous sur notre page Facebook : « Angles l'Avenir Ensemble »

Angles Bleu Marine

Novembre 2015 le conseil municipal approuve le projet d'une étude sur la faisabilité d'une commune nouvelle (cf. : contre rendu du CM du 27 novembre 2015). Question posée ce jour: «Richard HUNAUT regrette qu'il ne soit pas envisagé la mise en place d'une Commission d'élus pour travailler ce projet. M. le Maire lui fait savoir que dans l'immédiat, le travail s'effectue entre Maires; le groupe sera ensuite élargi aux adjoints et aux DGS. **Il assure que toute la transparence sera accordée pour ce projet** comme cela est le cas, d'ailleurs, depuis son annonce». Depuis décembre 2016 et jusqu'à ce jour, les résultats de l'étude restent entre les mains des maires. **Aucune transparence, pas d'information et de concertation avec l'ensemble de vos élus. Il n'est même pas prévu une consultation citoyenne ! Ce qui a été abordé et décidé, en parti, à la réunion du 31 mars 2017 par le « quatuor » :**

- Le document élaboré suite à l'étude de faisabilité est transmis par mail aux élus des CM.
- MENSONGE, nous n'avons jamais rien reçu.** - Le nom de la commune nouvelle: La Tranche mer et Marais. - Calendrier : un accord des quatre CM doit avoir lieu avant le 01/10/2017. **Ce qui laisse très peu de temps à l'information et la consultation si cette dernière a lieu.** - Dans les actions prévisionnelles : réunion publique des quatre communes avec présence des quatre maires afin d'aborder l'aspect juridique, fonctionnel, ... Une fusion avec Longeville a même été envisagée. Ils ne veulent pas d'une ville nouvelle pour l'intérêt public mais pour un intérêt personnel. Ce triumvirat (les maires de La Tranche, Longeville et Angles) a tout perdu lors des derniers leur mandat n'a pas été renouvelé suite à la fusion de la CCPM et de la CCT. Leur ego en a pris un coup ! Ils veulent prendre leur revanche ! Et pour cela il ferait tout pour s'unir au détriment du bien-fondé d'une ville nouvelle. Nous ne sommes pas contre une fusion si celle-ci est démocratiquement réalisée et si elle le vaut bien ! Les habitants, ainsi que tous les élus des villes concernées par cette fusion doivent d'être informés.
- Nous demandons l'organisation d'un référendum. C'est un droit ! **Fusionner**, c'est la perte de la distinction entre plusieurs entités (cf. Larousse).

Contact par mail : mercier_michelle@orange.fr
hunautconseiller@free.fr



Marchés Toute l'année : mercredi matin. Place du Champ de Foire. Du 1^{er} juillet au 31 août : mercredi et dimanche matin. Centre bourg.

Vendredi 9 juin

Spectacle de la Gym'O'minots. Salle polyvalente. Espace de la Détente.

Samedi 10 juin

Fête du sport. Inscription sur place. GRATUIT
■ de 13h30 à 16h30 - Espace de la Dugeonnière.



Dimanche 11 juin

Vide-grenier organisé par Angles New Dancers.
■ 8h à 18h - Clos de la Chenillée.

Vendredi 16 au dimanche 18 juin

Dernière exposition à l'atelier de Ghassan, artiste peintre. Atelier situé 2, bis rue de la Garde à Angles (face à la mairie).

Samedi 17 juin

Visite commentée de l'Octroi
■ 15h - dans le cadre de la fête du patrimoine de Pays et des Moulins

Dimanche 18 juin

Visite commentée de la Tour de Moricq
■ 11h - dans le cadre de la fête du patrimoine de Pays et des Moulins

Kermesse de l'école privée Sainte Thérèse.

■ Clos de la Chenillée.

Vendredi 23 et samedi 24 juin

Spectacles de l'école de Théâtre. Théâtre municipal.

Samedi 24 et dimanche 25 juin

FoirExpo des artisans, commerçants & agriculteurs.

■ De 10h à 18h - Nombreuses animations sur le thème des nouvelles technologies et du développement durable. Place du Champ de Foire.

Vide grenier dans le centre bourg le dimanche.

Dimanche 25 juin

Fête des baleinières sur le plan d'eau de St Benoist sur Mer

Du vendredi 30 juin au mardi 4 juillet

Exposition itinérante sur les emblèmes de France par l'Ecole Départementale du Patrimoine. Salle du Champ de Foire.



Jeudi 13 juillet

Spectacle musical « Couleurs Caraïbes » avec Alain Moisan
■ 20h30 - Clos de l'Abbaye.

Vendredi 14 juillet

Fête nationale. Animations gratuites, cérémonies, repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal.
■ Dès 17h - Place du Champ de Foire.

Dimanche 16 juillet

Randonnées pédestres, cyclotouristes et VTT du Troussepoil.

■ Dès 7h30 - Départ de la Salle de l'Amitié, Espace de la Détente anglaise. Organisée par le Cyclo Club anglais. Inscription sur place.

Mercredi 19 juillet

Guinguette Soirée organisée en collaboration avec les restaurateurs.
■ Dès 20h - Centre bourg

Visites commentées

Eglise : tous les mardis à 17h du 4 juillet au 29 août (sauf 1^{er} et 15 août). **Tour de Moricq** : tous les mercredis à 15h du 5 juillet au 30 août. **Recherches historiques sur l'Octroi** : tous les jeudis à 15h30 du 13 juillet au 17 août. **Balade commentée à pied ou à vélo du marais et de la Vallée du Lay** : 12 juillet, 18 juillet, 1^{er} août, 16 août

Mardi 25 juillet

Balade contée dans les jardins de Moricq avec Claudie Duranteau. 2€, gratuit jusqu'à 12 ans, non accessible aux poussettes.
■ 20h

Jeudi 27 juillet

Concert « Stars de Demain » par Evasion Prod.
Bar, crêpes assurés par l'UNC.
■ 21h - Clos du Champ de Foire.

Samedi 29 juillet

Bal des pompiers organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.
■ 19h - Tour de Moricq. Repas et feu d'artifice.

Mardi 1^{er} août

Fête des peintres et des sculpteurs

■ 10h à 19h - Centre Bourg. Organisée par Peindre à Angles. Invité d'honneur : James GABORIT, sculpteur bois et métaux.

Mercredi 2 août

Guinguette Soirée organisée en collaboration avec les restaurateurs.
■ Dès 20h - Centre bourg

Samedi 5 août

Sardine organisée par le Syndicat de la Chasse. Repas et concert.
■ 19h - Tour de Moricq.

Jeudi 10 août

Concert « la Route des Ais »

■ 21h - Bar, crêpes assurés par Sophro Dynamic ! Clos du Champ de Foire.

Lundi 14 août

Fête estivale. Animations gratuites, repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal.
■ 17h - Place du Champ de Foire.

Jeudi 17 août

Soirée Zumba Bar, crêpes et animation assurés par Rhythm and Moov.
■ 21h - Place du Champ de Foire. GRATUIT.

Jeudi 24 août

Concert Les P'tites Brel. Bar, crêpes assurés par l'AGVM.
20h30 - Clos du Champ de Foire.

Samedi 9 septembre

Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants.

■ De 9h à 12h30 - Salle polyvalente, espace de la Détente Anglaise.

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Journées du patrimoine. Programmation en cours.

Samedi 7 octobre

Concert Claude et Marylou

■ 20h30 - Théâtre municipal

Octobre

La Communauté de Communes Moutierrois Talmondais s'invite... au Maroc

CONTACTS

Mairie d'Angles

5 bis rue de la Garde 85750 Angles - Tél : 02 51 97 52 24

Fax : 02 51 97 50 73 - Mail : mairie@angles.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Mercredi et samedi de 9h à 12h.

Bibliothèque municipale

50 bis route de la Tranche sur Mer 85750 Angles - Tél : 02 51 97 57 87

Horaires d'ouverture :

- De **Septembre à Juin** : lundi de 10h à 11h30, mercredi de 14h à 18h et samedi de 15h à 17h.
Fermée les jours fériés.

- **Juillet et Août** : mardi et vendredi de 9h30 à 12h.

Office du Tourisme d'Angles

Place du Champ de Foire 85750 Angles

Tél : 02 51 97 56 39 - Fax : 02 51 97 56 40

e-mail : tourisme@angles.fr

Horaires d'ouverture :

- **Octobre à Mars** : du lundi au samedi de 10h à 12h30.

Fermé les Dimanches et jours fériés.

- **Avril, Mai, Juin, Septembre** : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30. Dimanche et jours fériés : 10h à 12h30 (du 15 juin au 15 septembre).

- **Juillet et Août** : lundi au samedi : 9h30 à 13h et 14h à 18h30.

Dimanche et jours fériés : 9h30 à 13h.



Conseils municipaux :

retrouvez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux d'Angles sur le site : www.angles.fr